

Sixième assemblée générale de la Société suisse de Numismatique, tenue à Genève le 13 août 1885

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **4 (1885)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA

Société suisse de Numismatique

Le Bulletin est envoyé **gratuitement** à tous les **membres actifs** de la Société : pour les personnes ne faisant pas partie de la Société, l'abonnement annuel est fixé à **sept francs** ; étranger, port en sus.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction du Bulletin à M. le professeur **J. Gremaud**, PRÉSIDENT de la S. S. N., **Fribourg** (Suisse), et les réclamations au SECRÉTAIRE, M. **Ant. Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg**.

Das Bulletin der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen **Activ-Mitgliedern gratis** zugesandt ; für die Nichtmitglieder ist das Abonnement auf **sieben Fr.** jährlich festgesetzt ; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Alle Arbeiten und Anzeigen sind an den Präsident der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft, Hrn. **J. Gremaud**, Professor in **Freiburg** (Schweiz), die Reclamationen an Hrn. **Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg** zu adressiren.

Sixième assemblée générale

de la Société suisse de Numismatique, tenue à Genève

le 13 août 1885.

La séance est ouverte à 10 ¹/₂ heures du matin au Cabinet des Médailles.

L'assemblée comptait une quarantaine de sociétaires, ainsi qu'une dizaine d'invités.

Dans son discours d'ouverture, le président, M. l'abbé Gremaud, a passé en revue l'activité de la Société qui, fondée à Fribourg en 1879 avec 39 membres, voit, malgré les nombreux décès qui l'ont décimée, s'achever sa sixième année avec un rôle de 97 membres actifs, que les réceptions faites ce jour portent à 104, nombre qui est significatif si l'on considère le champ très spécial de la numismatique. Le *Bulletin*, qui a pris naissance deux ans après la Société, a reçu nombre de travaux qui témoignent que la Société a su réveiller le zèle des numismatistes et qu'elle a, par conséquent, atteint son but. Cependant il est devenu nécessaire d'apporter quelques modifications de détail pour donner à la Société un développement toujours plus grand.

Après ce discours, il est procédé à la réception des candidats :

MM. Emile Turrian, à Bienne ;
Springer, Louis, ingénieur, à Zurich ;
Hugues Bovy, artiste-graveur, à Genève ;
Ed. Favre, à Genève ;
Charles Le Fort, à Genève ;
John Galiffe, à Genève ;
Ant. Perriard, à Fribourg ;

qui sont reçus à l'unanimité.

M. A. Morel-Fatio n'ayant pu se rendre à la séance, M. Gremaud a donné lecture de la communication du « Nestor des numismatistes suisses, » sur « les deniers de l'Evêché de Lausanne à la légende *Beata Virgo*, » qu'il établit conclusivement avoir été frappés par l'atelier de Lausanne pendant la vacance du siège épiscopal qui a duré de 1229 à 1231.

M. Eug. Demole, l'habile conservateur du cabinet de médailles genevois, a lu ensuite un chapitre d'un travail fort intéressant sur l'organisation de l'atelier monétaire de Genève de 1535 à 1792, soit alors que la commune genevoise ressaisit la régale des monnaies en lieu et place de l'évêque.

M. J.-B.-G. Galiffe a fait trois communications à la Société. La première est relative à une médaille de Soleure qu'il avait, dans un travail précédent, attribuée à l'époque du Sonderbund et qui doit dater de 1814 ⁽¹⁾. Les deux autres sont relatives à des « bibelots » de famille. Le premier est un émail de la grandeur d'un écu, représentant la tête d'Apollon, couronné de lauriers, donné en prix, en mai 1714, au fameux Jean-Louis Calandrini, alors dans sa IV^{me} classe du collège, *pro diligentia et doctrina*, comme le porte l'inscription, et destiné à être porté à la boutonnière. Le second est une médaille petit module, portant au droit le buste de saint Jean-Baptiste et, au revers, « POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ 1728. » Ce buste et la couronne de roses qui dominant l'inscription amènent M. Galiffe à attribuer cette pièce à une secte religieuse qui avait des rapports avec la franc-maçonnerie.

⁽¹⁾ Voir son travail sur les *Médailles militaires suisses*, *Bulletin* 1885, p. 46.

M. Burri a présenté six pièces de monnaies intéressantes, dont cinq suisses ou touchant à la Suisse et un tétradrachme de Catane, portant le nom du graveur.

M. Reber a soumis à l'assemblée quelques pièces curieuses, dont deux celtiques en or, trouvées dans le canton de Lucerne.

M. Maurice de Palézieux relève le fait que la découverte de deux deniers au type de Louis-le-Débonnaire, trouvés dans des tombeaux mis à jour dans les travaux du chemin de fer à Saint-Gingolph, ne signifie rien quant à l'époque de ces tombeaux, vu qu'ils sont d'un type resté en usage pendant très longtemps.

Les questions administratives n'ont pas été oubliées. Les comptes ont été approuvés ; le Comité actuel a été réélu, en vue de modifications éventuelles des statuts, pour le terme d'un an, en déviation des statuts qui fixent un terme de trois ans. Le Comité reste donc composé de MM. l'abbé Gremaud, de Fribourg, président ; Albert Sattler, de Bâle, vice-président ; Ant. Henseler, de Fribourg, secrétaire ; Joseph Nabholz, de Fribourg, trésorier ; Edouard de Jenner, de Berne, archiviste.

La séance s'est terminée à une heure, et les membres se sont dirigés du côté du restaurant du Théâtre, où le banquet avait été préparé.

Là, surprise charmante, une table de 50 couverts était dressée dans le grand vestibule du théâtre, transformé en un frais bosquet par une aimable prévenance de la Municipalité. M. l'abbé Gremaud, qui présidait, a fait mettre à sa droite M. Carteret, représentant le Conseil d'Etat, et à sa gauche M. Le Cointe, qui représentait le Conseil administratif. En face du président avait pris place M. Demole, conservateur du cabinet des médailles.

Le repas était excellent et il a été très bien servi.

Au dessert, M. Gremaud, dans une spirituelle improvisation, a fait ressortir le rôle important que joue la numismatique dans la vie d'un peuple ; l'étude des monnaies et des médailles, en faisant mieux connaître l'histoire de la patrie, la fait mieux aimer.

M. Demole a remercié les représentants des autorités cantonales et communales de leur présence. M. Carteret, au nom du Conseil d'Etat, a porté un toast très chaleureux au développement de la Société suisse de Numismatique.

M. Le Cointe a rappelé les noms de tous les Genevois qui ont fondé et accru la belle collection genevoise, il a exprimé toute la sympathie des Autorités pour les travaux de la Société réunie dans cette ville, et il a porté la santé de son digne président, M. Gremaud.

M. L. Micheli a formulé le vœu, à propos de nos monnaies divisionnaires actuelles, qu'on y rétablisse la *simple croix fédérale*, qu'on a malencontreusement remplacée par une tête de femme sans signification pour notre histoire, et il a porté la santé des Confédérés d'autres cantons présents à cette réunion.

M. Edouard Favre, secrétaire de la Société d'histoire, M. de Stoutz et M. de Palézieux ont encore pris la parole avant la fin du repas. — Enfin, l'assemblée, avant de se séparer, a proposé que la prochaine réunion ait lieu à Lausanne.

Sur l'aimable invitation de M. G. Reviliod, la journée s'est terminée par une excursion à Varembe et une visite au magnifique musée de l'*Ariana*.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de remercier chaleureusement nos collègues genevois des peines qu'ils se sont données pour l'organisation de cette assemblée.

Que les Autorités et Sociétés genevoises qui ont bien voulu s'y faire représenter officiellement, reçoivent ici l'expression de toute notre gratitude pour cet encouragement donné à notre jeune Société.

A la Municipalité genevoise, en particulier, nos sentiments de vive reconnaissance pour la décoration de la salle du Banquet.

Le secrétaire, ANT. HENSELER.

Etat des membres au 1^{er} septembre 1885.

Comité central (1882-1886).

- MM. Gremaud, Jean, *Président.*
Sattler, Albert, *Vice-Président.*
Nabholz, Joseph, *Caissier.*
de Jenner, Edouard, *Bibliothécaire-Archiviste.*
Henseler, Antonin, *Secrétaire.*